



Maturité professionnelle Economie et services, type économie (MP1 –Ese)

—
Intégrée à l'apprentissage
d'employé/e de commerce



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Ecole professionnelle commerciale EPC
Kaufmännische Berufsfachschule KBS

Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation
professionnelle **DEEF**
Volkswirtschafts- und Berufsbildungsdirektion **VWBD**

Index

—

Conditions.....	4
Inscription	5
Durée de formation.....	5
Jours de cours	5
Répartition.....	6
Cours-blocs.....	6
Frais.....	7
Séjours linguistiques	7
Interruption en cours de formation	7
Formation en entreprise.....	7
Cours interentreprises	8
Promotion semestrielle sur la base du bulletin de notes MP	8
Promotion semestrielle sur la base du bulletin de notes CFC	9
Procédure de qualification.....	10
Partie scolaire	10
Partie entreprise	11
Certificat.....	12
Formation continue, perfectionnement professionnel	12
Notices	13

Conditions

- > Être au bénéfice d'un contrat d'apprentissage d'employé* de commerce, formation élargie.

- > Cycle d'orientation **avant 2017** : Les candidat(e)s qui ont terminé avec succès la section pré-gymnasiale du cycle d'orientation ou qui ont obtenu en section générale dans les branches français, allemand, anglais, mathématiques une moyenne des notes annuelles de 5,0 au moins et pas plus d'une note inférieure à 4,5 dans l'une de ces branches sont admis sans examen.
Si ces conditions ne sont pas remplies, l'élève devra subir, à mi-août, un examen d'admission dans les branches français, allemand, anglais et mathématiques.

- > Cycle d'orientation **dès 2017** : Les candidat(e)s qui ont terminé avec succès la section pré-gymnasiale du cycle d'orientation sont admis sans examen. Egaleme nt avec achèvement du niveau secondaire G avec 20 points selon le nouveau règlement et aucune note inférieure à 4,5. Les matières et les pondérations suivantes seront prises en compte pour le calcul des notes et de la moyenne : Français (1x), mathématiques (1x), allemand et anglais (moyenne 1x), sciences naturelles, géographie et histoire (moyenne 1x). Les deux derniers semestres ou la moyenne des deux semestres.
Si ces conditions ne sont pas remplies, l'élève devra subir, à mi-août, un examen d'admission dans les branches français, allemand, anglais et mathématiques.

- > Cette formation exige de l'élève un engagement important tant à l'école que dans l'entreprise.

Inscription

L'admission en classe de maturité professionnelle se fait sur inscription préalable et avec l'accord de l'entreprise de formation. Celle-là doit impérativement parvenir à l'école jusqu'au 15 juillet ; des formulaires sont à disposition auprès des centres régionaux d'orientation scolaire et professionnelle ainsi qu'au secrétariat de notre école. En cas d'enseignement bilingue, une inscription complémentaire doit être entreprise et, selon les conditions, un test d'admission doit être envisagé.

Durée de formation

3 ans

Jours de cours

2 jours de cours par semaine pendant les 3 ans

Répartition

Nombre de leçons hebdomadaires par année d'apprentissage (sans les cours-blocs et le travail interdisciplinaire)

Année d'apprentissage		1	2	3
Domaine fondamental	Première langue nationale (français) ^{I/II}	2	2	2.5
	Deuxième langue nationale (allemand) ^{I/II}	2	2	2.5
	Troisième langue (anglais) ^{I/II}	2	2	2.5
	Mathématiques ^{I/IV}	2	2	2.5
Domaine spécifique	Finances et comptabilité ^{I/II/IV}	2	3	3
	Economie et droit ^{I/II}	3	2.5	3
Domaine complémentaire	Histoire et institution politiques ^I	0	1	2
	Technique et environnement ^{I/IV}	2	1	0
Travail interdisciplinaire	TIB et TIP ^{III}			
Complément CFC	Information, communication, administration (ICA) II	3	2.5	0
	Modules « approfondir et relier			

^I Branche MP

^{II} Branche CFC

^{III} TIB et TIP : leçons dispensées dans les branches spécifiques ou sous forme de cours-bloc

^{IV} Matière obligatoire de l'enseignement bilingue

Cours-blocs

Des cours-blocs (CB) sont organisés en complément à l'enseignement. Le programme détaillé est fixé annuellement.

Frais

- > Pour les cours ordinaires à l'école, les élèves ne paient aucun écolage. Cependant, le matériel et les manuels sont à leur charge.
- > Pour les visites, les excursions, les séjours, etc., une participation aux frais sera demandée aux participants.

Il est possible de demander une bourse d'apprentissage.

Séjours linguistiques

Un séjour linguistique en Irlande est proposé aux apprenti-e-s de 3^{ème} année afin de perfectionner leurs compétences en anglais.



Interruption en cours de formation

Toute demande d'interruption signée par les parties contractantes doit être adressée par écrit à la Direction pour la fin d'une année scolaire.

Formation en entreprise

En cas de problème, s'adresser au Service de la formation professionnelle (tél. 026 305 25 00) ou à la commission d'apprentissage.

Cours interentreprises

Ils ne sont pas du ressort de l'école. Ils sont organisés par les associations professionnelles de branches (adresses sur internet) durant les 3 ans de formation et n'ont en principe pas lieu pendant l'enseignement scolaire.

Promotion semestrielle sur la base du bulletin de notes MP

L'élève est admis au semestre suivant s'il remplit pour les branches MP (sans pondération) les conditions de promotion suivante :

Domaines	1er semestre	2ème semestre
1ère langue nationale (français)	4.5	5.0
2ème langue nationale (allemand)	4.5	5.0
Troisième langue (anglais)	3.5	3.5
Mathématiques	3.5	4.0
Finance et comptabilité	4.5	3.5
Economie et droit	4.5	3.5
Histoire et institutions politiques	3.5	5.5
Technique et environnement	3.5	4.5
Moyenne	4.0	4.3
	Promotion Provisoire	non promotion

- > la moyenne est égale ou supérieure à 4,0 et
- > il n'a pas été décerné plus de deux notes inférieures à 4,0 et
- > la somme des écarts à 4,0 des notes insuffisantes est inférieure ou égale à 2.0.

La note du TIB ne compte pas dans les promotions semestrielles.

L'élève qui ne remplit pas ces conditions est promu provisoirement au semestre suivant. Qui ne remplit pas les conditions une deuxième fois est exclu de la formation MP.

Promotion semestrielle sur la base du bulletin de notes CFC

L'école décide de la poursuite de la formation dans le profil E, au terme de chacun des 3 premiers semestres, dans les domaines suivants :

Domaines	1er semestre	2ème semestre
Langue standard (français) *	4.5	5.0
1ère langue étrangère (allemand) *	4.5	5.0
2ème langue étrangère (anglais) *	3.5	3.5
Information, communication, administration	4.5	5.0
Economie et société * (compte double / arrondi au 1/2)	4.5	3.5
Moyenne : finances et comptabilités + économie et droit		
Moyenne	4.3	4.3
* note bulletin MP	Promotion Provisoire	non promotion

La formation se poursuit dans le profil E si :

- > la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 4.0 et
- > la somme des écarts négatifs pondérés par rapport à la note de 4.0 ne comporte pas plus de 1.0 point.

Si les conditions de promotion ne sont pas remplies au terme du 1er ou 2ème semestre :

- > 1ère fois, promotion provisoire en E
- > 2ème fois, la formation se poursuit obligatoirement dans le profil B.

Si les conditions ne sont pas remplies à la fin du 3ème semestre,

- > 1ère fois, les parties contractantes envisagent la poursuite dans le profil B ou la répétition des deux semestres précédents (en profil E) avec prolongation du contrat
- > 2ème fois, la formation se poursuit obligatoirement dans le profil B.

Procédure de qualification

Partie scolaire

Elle a lieu à la fin de la 3ème année d'apprentissage et comprend pour la MP:

Domaine de qualification	Répartition des notes	Pondération
1ère langue nationale français	Examen écrit	} 50 %
	Examen oral	
	Notes scolaires	50 %
2ème langue nationale allemand	Examen écrit	} 50 %
	Examen oral	
	Notes scolaires	50 %
3 ème langue anglais	Examen écrit	} 50 %
	Examen oral	
	Notes scolaires	50 %
Mathématiques	Examen écrit	50 %
	Notes scolaires	50 %
Finance et comptabilité	Examen écrit	50 %
	Notes scolaires	50 %
Economie et droit	Examen écrit	50 %
	Notes scolaires	
Histoire et institutions politiques	Notes scolaires	100 %
Technique et environnement	Notes scolaires	100 %
TI :	TIB : Notes scolaires	50 %
	TIP	50 %

et pour le CFC :

Domaine de qualification	Répartition des notes	Pondération
Travaux de projets	la note de branche est composée à parts égales des notes du domaine « approfondir et relier » et du travail autonome	
Information, communication, administration (ICA)	Examen écrit (fin de 2ème année)	} 50 %
	Notes scolaires (1ère et 2ème année)	

La procédure de qualification sur la formation scolaire est réussie si toutes les conditions suivantes sont remplies :

- > la moyenne est égale ou supérieure à 4,0 et
- > il n'a pas été décerné plus de deux notes inférieures à 4,0 et
- > la somme des écarts à 4,0 des notes insuffisantes ne dépasse pas deux unités.

Partie entreprise

Elle se compose des éléments suivants :

Domaine de qualification	Répartition des notes	Pondération
Pratique professionnelle	Examen écrit	1/4
Pratique professionnelle	Examen oral	1/4
Note d'expérience partie entreprise ; la note comprend la moyenne des	6 Situations de travail et d'apprentissage (STA)	} 1/2
	2 Unités de formation (UF) ou	
	2 Contrôles de compétences (CC-CI)	

Elle est réussie :

- > si la note finale est supérieure ou égale à 4.0 et
- > pas plus d'une note de branche est insuffisante et
- > aucune note de branche n'est inférieure à 3.0.

Certificat

En cas de réussite (formation scolaire -selon critères CFC et selon critères MP- ET formation en entreprise), la personne en formation obtient le certificat fédéral de maturité professionnelle fédérale ainsi que le certificat fédéral de capacité (CFC) et est autorisée à porter le titre légalement protégé d'employé de commerce CFC.



Formation continue, perfectionnement professionnel

Le titulaire du certificat de maturité peut poursuivre ses études par exemple à la Haute école de gestion selon différentes variantes de formation. La Société des employés de commerce (www.secfribourg.ch) offre de nombreuses possibilités de perfectionnement. D'autres propositions figurent sur notre site internet.

Notices

—

Notices

—

Notices

—

Ecole professionnelle commerciale EPC
Kaufmännische Berufsfachschule KBS

Derrière-les-Remparts 1a, 1700 Fribourg

T +41 26 305 25 26, www.fr.ch/epc

Etat juin 2022 / Toutes modifications réservées

Selon l'ordonnance de formation du 26.09.2011,

Selon l'ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale du
24.06.2019 et selon le plan d'études cadre MP du 18.12.2012

6-1-3 GUI_ Commerce MP1_FR

Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation
professionnelle **DEEF**
Volkswirtschafts- und Berufsbildungsdirektion **VWBD**

